

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 25113
---	--	----------------------------

SEANCE du : 15 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 9 septembre 2025.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Arnaud PRINTEMPS
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Alain ROBIN
Bruno BODIN	Pascale FERCHAUD	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Pierre MORIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Thierry BAUDOUIN, pouvoir à Emmanuelle MENARD	Nathalie MOREAU, pouvoir à Yannick CHARRIER	Philippe BARON, pouvoir à Hélène BROSSEAU
Stéphanie FILLON	Florence BAZZOLI	Anita BRIFFE
Jamel CHENIOUR	Philippe ROBIN	Sandrine DELUGEAU
Rodolph THIBAUDEAU		

Secrétaire de séance : Arnaud PRINTEMPS, assisté des services de la Ville

Assistait également : Delphine CRESSERON, Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Création de poste – septembre 2025

Madame le Maire présente le dossier

Il appartient au Conseil Municipal de créer les postes à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services conformément au code général de la Fonction Publique territoriale.

À la suite d'un départ pour mutation, un nouvel agent a été recruté. Ci-dessous le poste à créer :

Grade	Nbr poste	Temps de travail hebdomadaire
Rédacteur principal 2ème classe	1	Temps complet

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** la création de ce poste

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Arnaud PRINTEMPS



Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20250918-DG_DEL_2025_113-DE
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : **18 SEP. 2025**